



MILLENNIUM
CHALLENGE ACCOUNT
SENEGAL II

Millennium Challenge Account-Sénégal II (MCA-Sénégal II)

**COMPTE RENDU DE LA CONFERENCE PREALABLE
à la soumission des offres pour les services de Consultant pour l'Appui
Institutionnel pour l'Agence Sénégalaise d'Électrification Rurale
Réf : MCA2/2024/COMPACT/QCBS/RE04_3/F54**

L'an deux mil vingt-quatre et le vendredi 30 août à 15 heures, s'est tenue en ligne, la réunion préalable à la soumission des offres relatives à la sélection d'un Consultant pour l'appui institutionnel pour l'Agence Sénégalaise d'Électrification Rurale.

Participants :

Pour MCA-Sénégal II :

- Mme Ndèye Awa FAYE, Manager en Passation des Marchés ;
- M. Mouhamadou SOW, Responsable Gouvernance du Secteur (Projet Réforme)

Pour le Procurement Agent :

- Mme Rondro Carole RAVOAJARISON, Senior Procurement Specialist ;
- Mme Nicole Marguerite DIOUF, Procurement Specialist ;
- Mme Adjia DIALLO, Procurement Specialist ;
- M. Oumar DIONG, Procurement Specialist.

Selon les dispositions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO), la participation à la réunion préparatoire n'est pas obligatoire pour les potentiels soumissionnaires.

Huit (08) soumissionnaires potentiels ont participé en ligne via le lien Zoom qui a été communiqué dans le DAO. Il s'agit de : NRECA International, Groupe SOTERCO, GIZ International Services, Mercy Corps-Energy 4 Impact, STUDI International, Groupement NODALIS (France) + ECU Inc. (Experts & Consultants United (Sénégal)), IDEACONSULT et Phoenix Consulting International).

La réunion a été présidée par Mme Ndèye Awa FAYE, Manager en Passation de Marchés.

Démarrage de la séance

- Après les présentations d'usage, Mme Ndèye Awa FAYE a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux représentants des Firmes et a introduit les points autour desquels la réunion a été axée. Il s'agit notamment :
- **Pour le Responsable Gouvernance du Secteur :**
- De faire un rappel du contexte ;
- De donner un aperçu sur le financement des projets du Compact ;

- De présenter le Projet Réforme ; ainsi que
- De présenter l'objectif et l'étendue de l'étude (TdR) ;
- **Pour le Procurement Agent :**
- De faire une présentation sur les conditions spécifiques de concurrence ; et
- De formuler des recommandations aux participants pour une meilleure préparation des offres à soumettre ;
- **Séance de Questions/ Réponses**

1. Rappel du contexte :

- ❑ **Présentation de Millenium Challenge Corporation (MCC) :** Agence indépendante du Gouvernement américain créée depuis 2004 et qui a pour objectif de lutter contre la pauvreté dans les pays en voie de développement éligibles ;
- ❑ **Présentation du Millenium Challenge Account-Sénégal II :** Structure administrative du gouvernement sénégalais créée en 2020 par Décret et chargée de la gestion et la mise en œuvre du programme du Compact II pour le Sénégal

2. Aperçu du Compact Sénégal II :

- Le budget du Compact s'élève à 600 millions USD dont 550 millions du Gouvernement américains et 50 millions du gouvernement sénégalais. Il comprend i) le Projet Transport (403 millions USD) dont l'objectif est la Modernisation et le renforcement du réseau de transport de SENELEC, ii) Le Projet Accès (63 millions USD) visant l'Elargissement de l'accès à l'électricité dans les zones rurales et péri-urbaines et iii) Le Projet Réforme (47 millions USD) qui a pour objectif la mise en place d'un environnement favorable à l'amélioration de la gouvernance et à la viabilité financière du secteur de l'électricité.

3. Présentation du Projet Réforme :

Le Responsable Gouvernance a indiqué les composantes du Projet Réforme axé sur :

- la gouvernance du secteur à travers l'amélioration du cadre légal et sectoriel, l'appui au ministère de l'Energie et à la planification sectorielle, la facilitation de la participation du secteur privé ;
- le renforcement du Régulateur à travers l'amélioration de la Gouvernance du Régulateur et l'amélioration de la substance régulatoire;
- le renforcement de l'Opérateur tourné vers l'incitation de la Société nationale d'électricité pour l'amélioration des performances, l'appui à la gestion du réseau de transport et de distribution et la Gestion Environnementale.

4. Présentation de l'objectif et de l'étendue de l'étude (TDR)

L'objectif général de l'étude est le Renforcement des conditions permettant à l'ASER de mieux assurer son rôle de maîtrise d'ouvrage déléguée en matière d'électrification rurale pour la réussite des objectifs d'accès à l'électricité fixés. La mission vise à mettre en place au profit de l'ASER et des concessionnaires ruraux, les appuis techniques appropriés sur le plan institutionnel, technique et économique pour la conception et la mise en œuvre des programmes d'accès à l'électricité en milieu rural et ainsi que pour l'amélioration de la gestion et de la coordination de l'environnement de

l'électrification rurale.

Les objectifs spécifiques de la mission consistent à :

- élaborer et mettre en œuvre le plan de renforcement des capacités de l'ASER et les opérateurs d'électrification rurale dans la planification, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi évaluation des projets ;
- renforcer les capacités de l'ASER dans le développement de modèles d'affaires et dans la mise en œuvre de mécanismes de financement durable de l'accès universel ;
- appuyer l'ASER dans les mécanismes de coordination, d'harmonisation des interventions et de renforcement des synergies entre intervenants ;
- appuyer les initiatives d'innovations pour le développement de technologie d'électrification à moindre coût propices à l'atteinte des objectifs d'accès universel
- renforcer les capacités de l'ASER dans la normalisation et l'homologation des technologies;
- appuyer l'ASER dans la mise en place de mécanismes et d'instruments de supervision et de contrôle pour une mise en œuvre adéquate des conventions de délégations de service public.

La durée de la mission est de 52 semaines.

5. Présentation par le Procurement Specialist des conditions spécifiques de concurrence et formulation de recommandations aux participants pour une meilleure préparation des offres à soumettre

La présentation du Procurement Agent est axée sur les conseils pratiques, notamment les dispositions que les Firmes devront prendre pour une bonne préparation de leurs offres, les avantages comparatifs et le rappel des principes de Passation de Marchés dans le cadre des financements du Compact.

Elle a, à cet effet, demandé aux Firmes de s'approprier du DAO en lisant attentivement le dossier, sans négliger aucun détail afin se donner toutes les chances de soumettre la meilleure offre possible.

Par ailleurs, elle a indiqué que les offres seront évaluées par un panel indépendant mis en place par MCA-Sénégal II qui soumettra un rapport argumenté sous-tendu par des commentaires sur les forces et les faiblesses relevées pour chaque Firme et pour chaque critère.

Elle a ensuite, rappelé de manière succincte les incitatifs offerts aux soumissionnaires dans le cadre des Compacts MCC, pour donner une meilleure perception du système dans lequel les consultants vont soumissionner. Elle a enfin formulé les recommandations pour chacun des critères d'évaluation notamment la capacité organisationnelle et l'expérience du Consultant, l'approche méthodologique et plan de travail et la qualification du personnel clé. Au nombre de ces recommandations, le soumissionnaire devra tenir compte des aspects suivants en préparant son offre :

- **Expériences du Consultant :**

Privilégier les alliances entre Bureaux dans le cadre de groupement à formaliser, pour développer des complémentarités et mieux répondre aux exigences ; formuler clairement et de manière exhaustive les références proposées pour en faciliter leur évaluation par le Panel en

gardant à l'esprit qu'une vérification des références est faite en cours d'évaluation, par MCA - Sénégal II ;

- **Méthodologie :**

S'assurer que la méthodologie est exhaustive et couvre tous les aspects de la mission, que toutes les exigences particulières ont été prises en compte et bien adressées; bien structurer la note de méthodologie de manière à faciliter l'évaluation; arrimer la méthodologie aux spécificités et contexte de la mission et éviter des formulations généralistes; s'assurer de la cohérence du Plan de travail par rapport à la méthodologie développée, du bon phasage des différentes activités à mettre en œuvre; s'assurer que le plan de charge de chaque Personnel clef est suffisant.

- **Personnel-clé :**

Respecter les exigences des TdRs afférentes à la qualification du Personnel-clé, autant que possible, mobiliser des Experts qui répondent à tout point de vue aux exigences fixées, afin d'engranger le maximum de points ; si ce personnel n'existe pas en interne, aller le coopter ailleurs ; s'assurer de la disponibilité des Personnels clefs proposés pour la mission et fournir les CVs suivant le format édicté dans le DAO pour en faciliter l'exploitation par les évaluateurs.

- **Contrôle Qualité des Offres :**

S'imprégner suffisamment du DAO dans toutes ses dimensions (I.O, Données Particulières, Termes de référence, Clauses contractuelles, etc.); dresser une check List pour s'assurer que l'ensemble des pièces constitutives de la proposition ont été réunies ; mettre en place un mécanisme de revue (Contrôle qualité) et procéder à une auto-évaluation de l'offre et aux ajustements nécessaires, avant sa finalisation; s'assurer que la proposition a été signée par la Personne dûment habilitée de par les statuts (à défaut établir une procuration pour la personne mandatée); soumettre l'offre dans les délais prescrits dans le DAO et selon la procédure de soumission décrite dans le DAO, puisque, passé le délai, l'offre ne sera pas acceptée; répondre avec promptitude aux sollicitations de compléments d'informations qui pourraient être adressées en cours d'évaluation ; Assurer-vous que l'offre a été signée par la Personne dûment habilitée de par les statuts (Procuration).

- **Recommandations spécifiques sur les modalités de E-soumission**

Compte tenu de la récurrence des problèmes notés à ce niveau, de fortes recommandations ont été formulées pour que les Consultants s'imprègnent bien des instructions afférentes au mode de soumission des offres.

Attention : le lien expire à la date et l'heure limites de dépôt des offres, aucune dérogation ne sera accordée. Il est fortement demandé aux soumissionnaires de démarrer le téléchargement de leurs offres avant l'heure limite de dépôt pour ne pas être forclos. La vitesse de téléchargement dépend de la bande passante Internet disponible ;

Les offres soumises par d'autres voies (Dépôt physique ou par Email) ne seront pas acceptées. Tous les documents fournis doivent être exclusivement en formats PDF, Microsoft Word ou Excel ;

L'Offre Technique et l'Offre Financière doivent être présentées dans des dossiers/fichiers séparés.

La nomenclature ci-après doit être utilisée pour la présentation des offres :

Nom de fichier de l'Offre Technique : [Nom de l'Offrant] - l'Offre Technique -AO# [insérer le numéro de l'AO].

Nom de fichier de l'Offre Financière : [Nom de l'Offrant] - l'Offre Financière- AO# [insérer le numéro de l'AO]

L'offre financière doit être protégée par mot de passe.

6. Séance de Questions/ Réponses :

A la suite des présentations, une question a été formulée par un représentant d'une firme et la réponse a été apportée par MCA Sénégal II. La question est consignée dans le tableau ci-dessous :

N°	Question posée par le Consultant
1	Par quel canal, les mots de passe doivent-ils être transmis ?

Après échanges verbaux sur la question, il a été demandé aux Consultants de formuler d'autres questions ou demandes d'éclaircissements qu'ils pourraient soumettre jusqu'à 20 jours avant la date limite de soumission. MCA-Sénégal II répondra à travers un bulletin qui sera transmis au plus tard 10 jours avant la date de soumission, à tous les Consultants potentiels qui participent à l'Appel d'Offres.

Tous les points du jour étant épuisés, MCA-Sénégal II a renouvelé ses remerciements aux Firmes pour l'intérêt manifesté à la mission avant de clôturer la réunion à 15H50mn.